



## DECLARATION COMMUNE ET OUVERTE

### En début de séance de la réunion sur le 1% logement du 22 janvier 2015

Nous, syndicats et représentants du personnel FO, CGT, CFE-CGC, refusons la décision unilatérale de la Direction de supprimer le « 1% logement ».

Nous exigeons le maintien de prestations au moins équivalente au « 1% logement » actuel à la CCI Paris Ile de France.

Conformément au Règlement Intérieur de la CCI Paris-IDF, nous demandons la convocation d'une CPR extraordinaire sur le 1% logement.

L'intersyndicale vous fera parvenir une liste des questions pour lesquelles elle demande une réponse précise en CPR.

Nous demandons l'envoi, 15 jours avant la CPR, d'un dossier complet et un état des lieux historique sur le 1% logement, afin qu'en séance, il y ait de vrais échanges et une décision avec un vote formel.

La CGT

FO

La CFE-CGC